

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 AOUT 2014

L'an deux mil quatorze le vingt huit du mois d'AOUT à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 22 Août 2014, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN, M. Carmine ROGAZZO

Etaient absents : M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Philippe GONDRE, M. Christian PARPILLON.

Etaient absents et représentés : Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme MILLON Florence ; M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN ; M. Christian PARPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le maire rappelle que les horaires d'enseignement ont été modifiés. Désormais, la tranche du midi concernant la garderie périscolaire (à l'exception du mercredi) n'est plus que de 30 minutes au lieu de 45 minutes.

Une nouvelle grille tarifaire est proposée aux conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE D'APPROUVER la nouvelle grille tarifaire proposée :

Quotient Familial	Tarif ponctuel par tranche + mercredi midi	Tarif hebdomadaire par tranche identique (4 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif hebdomadaire Par tranche identique (5 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif midi hors mercredi
< 450 €	1,40 €	4,50 €	5,50 €	0,95 €
450 € < QF < 700 €	1,60 €	5,00 €	6,00 €	1,10 €
700 €	1,80 €	5,50 €	6,50 €	1,20 €

Membres en exercice :	19
Membres présents :	15
représentés	3
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 28 Août 2014

Pour copie conforme

Le Maire,

Laurent DAUMARK

